



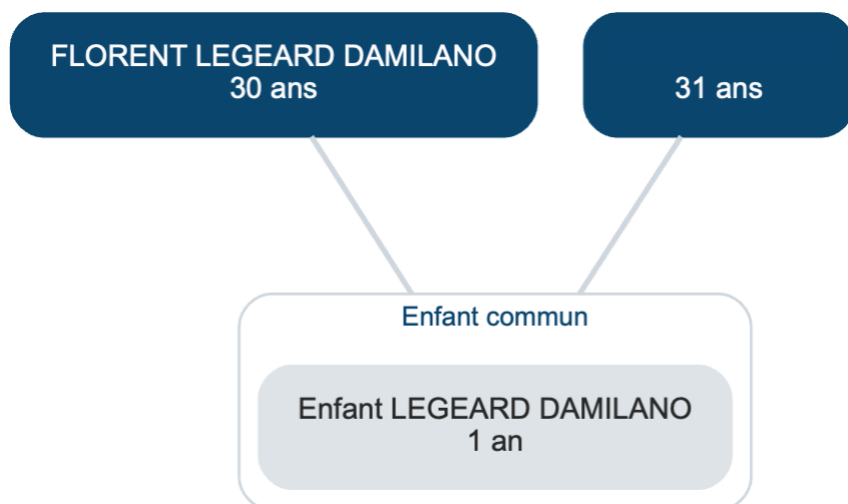
ANALYSE DE VOTRE SITUATION

VOTRE SITUATION FAMILIALE

Monsieur FLORENT LEGEARD DAMILANO, vous avez 30 ans et vous êtes Salarié cadre.
Madame , vous avez 31 ans et vous êtes MEDECIN.

Vous êtes pacsés sous le régime légal de la séparation des patrimoines.

Votre structure familiale est la suivante :



SYNTHESE SUCCESSION

A l'issue des deux décès, vos héritiers devront s'acquitter d'un montant total de 628 574 € de droits de succession.

Succession de FLORENT LEGEARD DAMILANO (première transmission)

	Héritage brut (1)	Droits de Succession	Donations nettes	Capitaux décès nets	Transmission nette
MADAME	0 €	0 €	0 €	54 009 €	54 009 €
Enfant	1 911 000 €	557 078 €	0 €	0 €	1 353 922 €
Total	1 911 000 €	557 078 €	0 €	54 009 €	1 407 931 €

(1) L'héritage correspond ici à la valeur des biens reçus en usufruit, nue-propriété ou pleine propriété après application d'un coefficient. Ce coefficient (de nature fiscale) est fonction de l'âge de l'usufruitier pour les parts reçues en usufruit et en nue-propriété.

Succession de MADAME MADAME (seconde transmission)

	Héritage brut (1)	Droits de Succession	Donations nettes	Capitaux décès nets	Réunion de l'usufruit	Transmission nette
Enfant	466 509 €	71 496 €	0 €	0 €	0 €	395 013 €
Total	466 509 €	71 496 €	0 €	0 €	0 €	395 013 €

(1) L'héritage correspond ici à la valeur des biens reçus en usufruit, nue-propriété ou pleine propriété après application d'un coefficient. Ce coefficient (de nature fiscale) est fonction de l'âge de l'usufruitier pour les parts reçues en usufruit et en nue-propriété.

SYNTHESE SUCCESSION (ORDRE INVERSE)

A l'issue des deux décès, vos héritiers devront s'acquitter d'un montant total de 628 413 € de droits de succession.

Succession de MADAME MADAME (première transmission)

	Héritage brut (1)	Droits de Succession	Donations nettes	Capitaux décès nets	Transmission nette
Enfant	411 000 €	50 394 €	0 €	0 €	360 606 €
Total	411 000 €	50 394 €	0 €	0 €	360 606 €

(1) L'héritage correspond ici à la valeur des biens reçus en usufruit, nue-propriété ou pleine propriété après application d'un coefficient. Ce coefficient (de nature fiscale) est fonction de l'âge de l'usufruitier pour les parts reçues en usufruit et en nue-propriété.

Succession de FLORENT LEGEARD DAMILANO (seconde transmission)

	Héritage brut (1)	Droits de Succession	Donations nettes	Capitaux décès nets	Réunion de l'usufruit	Transmission nette
Enfant	1 912 500 €	578 019 €	0 €	54 009 €	0 €	1 388 490 €
Total	1 912 500 €	578 019 €	0 €	54 009 €	0 €	1 388 490 €

(1) L'héritage correspond ici à la valeur des biens reçus en usufruit, nue-propriété ou pleine propriété après application d'un coefficient. Ce coefficient (de nature fiscale) est fonction de l'âge de l'usufruitier pour les parts reçues en usufruit et en nue-propriété.

DETAIL PAR HERITIER

Voici le détail de la transmission au profit de chaque héritier. Cette transmission peut prendre différentes formes : donations, succession et capitaux décès transmis.

MADAME MADAME

Transmission du patrimoine	MADAME	Total	%
Héritage net	0 €	1 353 922 €	0,00 %
Donations nettes	0 €	0 €	0,00 %
Donations réduites en valeur	0 €	0 €	0,00 %
Capitaux décès nets	54 009 €	54 009 €	100,00 %
Transmission nette	54 009 €	1 407 931 €	3,84 %
Droits de mutation	0 €	557 078 €	0,00 %
Prélèvements sur les capitaux décès	0 €	0 €	0,00 %
Taux moyen d'imposition	0,00 %	28,35 %	

Enfant LEGEARD DAMILANO

Succession	Enfant	Total	%
Parts réservées	955 500 €	955 500 €	100,00 %
Héritage en pleine propriété	1 911 000 €	1 911 000 €	100,00 %
Héritage en nue-propriété	0 €	0 €	0,00 %
Héritage en usufruit	0 €	0 €	0,00 %
Héritage	1 911 000 €	1 911 000 €	100,00 %
Valeur fiscale	1 861 000 €	1 861 000 €	100,00 %
Abattement sur la succession	100 000 €	100 000 €	100,00 %
Part nette taxable	1 761 000 €	1 761 000 €	100,00 %
Droits de succession bruts	557 078 €	557 078 €	100,00 %
Droits de succession nets	557 078 €	557 078 €	100,00 %
Taux marginal d'imposition	40,00 %	0,00 %	
Taux moyen d'imposition	29,15 %	29,15 %	

Transmission du patrimoine	Enfant	Total	%
Héritage net	1 353 922 €	1 353 922 €	100,00 %
Donations nettes	0 €	0 €	0,00 %
Donations réduites en valeur	0 €	0 €	0,00 %
Capitaux décès nets	0 €	54 009 €	0,00 %
Transmission nette	1 353 922 €	1 407 931 €	96,16 %
Droits de mutation	557 078 €	557 078 €	100,00 %
Prélèvements sur les capitaux décès	0 €	0 €	0,00 %
Taux moyen d'imposition	29,15 %	28,35 %	